SEXE, GENRE, SEXUALITÉ : MODE D'EMPLOI (DANS L'ANTIQUITÉ) [1]

Pierre Bourdieu, en travaillant sur le système de représentation de la généalogie chez les peuples kabyles, montrait à quel point était répandue dans diverses sociétés la tendance à considérer comme relevant du naturel des lois ou des comportements qui étaient en réalité culturellement construits. La confusion « loi naturelle / loi sociale » est très fréquente lorsque les individus se représentent les conventions qui régulent leur propre société : « Chaque ordre établi tend à produire (à des degrés très divers et avec des significations très différentes) la naturalisation de son propre arbitraire » [2]. Ce constat a une double implication : l'ethnologue qui étudie une société sait qu'il va rencontrer dans la culture-cible des croyances et des règles qui ne sont pas celles de sa propre culture ; il sait aussi que ces croyances sont souvent perçues comme fondées sur des lois universelles par les individus de la société étudiée. Conjointement, l'ethnologue arrive avec une grille de lecture ou des questions particulières qui se fondent sur les systèmes de représentation de sa propre culture, à l'intérieur de laquelle certaines lois ou certaines oppositions sont perçues par ses contemporains comme logiques, allant de soi, voire naturelles.

Lorsqu'ils travaillent sur le monde antique, les historiens et les philologues occidentaux (restreignons notre propos à cette aire géographique et culturelle) sont, *mutatis mutandis*, dans une démarche d'anthropologues : la distance entre les sociétés contemporaines et les mondes grec et romain leur impose de porter un regard critique sur leurs propres catégories de pensée, qu'elles ressortissent au domaine religieux, culturel ou économique. Il est sans objet, tout le monde en convient, de rechercher dans le monde grec l'équivalent exact d'une opposition « prolétaire / bourgeois » ou, dans le monde romain, l'ensemble exact regroupant les membres d'une « famille » contemporaine. Ce travail de réflexion anthropologique, qui consiste pour l'antiquisant à être sans cesse en aller-retour entre deux cultures, est

1. Cet article est une synthèse de mes travaux antérieurs sur la sexualité antique, de ma thèse sur l'homosexualité féminine dans le monde gréco-romain (à paraître aux Belles Lettres) et plus particulièrement des articles suivants : Boehringer 2005b ; Bonnard 2005 et Boehringer 2006 (à paraître).
2. Bourdieu 1972, 164.

inhérent à toute étude sur le monde antique : c'est la première étape d'une démarche que le monde de la recherche qualifierait de scientifique.

Pourtant, lorsqu'il s'agit d'enquêter dans le domaine du sexe et de la sexualité, cette réflexion préliminaire sur la démarche adoptée semble, pour beaucoup, accessoire, voire inutile : un homme est un homme, pense-t-on, et l'hétérosexualité s'oppose tout naturellement à l'homosexualité. C'est ainsi que l'on trouve, sans introduction méthodologique qui justifierait le titre, des livres entiers sur les femmes à Rome ou sur l'homosexualité en Grèce. Or l'intérêt de l'histoire du genre est de réintroduire du culturel là où notre regard a introduit – à tort – du naturel, là où nous avons plaqué, en toute bonne foi, des catégories totalement anachroniques. Cette méthode d'analyse historique et anthropologique – dont nous nous proposons, dans cet article, de donner les principaux outils et de décrire les principales applications au monde antique[3] – ne se limite pas à l'étude de la construction des hommes et des femmes : elle est un moyen d'accès à une meilleure connaissance des sociétés en général, en mettant au jour des systèmes de représentations spécifiques, qui traversent des domaines aussi vastes que les questions religieuses, sociales et culturelles.

Préliminaires : l'anthropologue, les sources et l'idéologie dominante

Tenter une traduction transculturelle

La démarche qui consiste à aborder les sociétés antiques par le biais des questions modernes du genre et de la sexualité se heurte à des questions de méthode qui sont celles de la « traduction transculturelle »[4] : il s'agit de mener une confrontation entre deux ensembles distincts et organisés de représentation culturelle. La question et la perspective adoptées sont forcément informées par les préconstruits culturels liés au *hic et nunc* de celui qui fait l'étude. Or les catégories de genre et d'identité

3. Holt Parker (Parker 2001), a établi un « mode d'emploi » très intéressant pour les spécialistes de l'Antiquité intéressés par l'histoire de la sexualité : il s'appuie sur les méthodes de l'ethnologie et montre que les représentations contemporaines des liens de parenté et des sexualités sont loin d'être universelles. Notre article associe à la question des catégories sexuelles la question du genre, et s'appuie davantage sur les travaux récents des historiens et philologues européens. Nous ne saurions cependant prétendre proposer ce que les Anglo-Saxons nomment un *Companion to…* exhaustif : il nous importe d'esquisser les grandes lignes des méthodes de l'histoire du genre et de la sexualité, d'en décrire les principaux outils et, surtout, de mettre en évidence son apport à la recherche dans le domaine du monde antique. Si nos lecteurs trouvent dans ces pages des axes de lecture ou des articulations qui leur permettent de déceler dans leur source des éléments nouveaux, notre but sera atteint.
4. C. Calame recourt à cette expression dans son article « Interprétation et traduction des cultures » (Calame 2002).

sexuelle sont fréquemment réifiées, ce qui brouille la perception des catégories indigènes par le chercheur.

Ces points aveugles ne se limitent pas à ce que nous regroupons sous le terme de « sexualité ». En Grèce archaïque, une des pratiques érotiques est fondée sur une pratique discursive (la poésie). Or nous avons également une idée préconstruite de ce que sont un texte, un discours, un poème ou un auteur. Les travaux de Florence Dupont et de Claude Calame[5] ont mis au jour la différence immense qui existe entre les productions culturelles antiques et leur performance, d'une part, et la fonction du texte et de l'œuvre d'art dans le monde actuel, d'autre part. Ainsi, pour comprendre l'« érôs mélique », le chercheur ne peut limiter son étude aux traces textuelles de l'époque archaïque, mais il doit élargir son approche au contexte rituel et institutionnel de ces productions (dans le cas, par exemple, des *Parthénées* d'Alcman ou encore de l'œuvre de Sappho, de Pindare et d'Anacréon). Il doit par conséquent non seulement relativiser les catégories actuelles du sexe et du genre, mais également celles des pratiques énonciatives. À cela s'ajoute le fait que les documents qui nous sont parvenus correspondent souvent à des actes ayant une dimension communautaire importante et qu'ils sont davantage révélateurs de fonctionnements sociaux que du « moi intime » d'un sujet : « Dans ce contexte énonciatif », écrit Claude Calame, « la conception moderne de la subjectivité et de l'intériorité s'avère perdre sa pertinence »[6].

Dans une démarche anthropologique similaire, Florence Dupont insiste, dans ses travaux sur le citoyen romain, sur la nécessité de ne pas séparer artificiellement les questions des pratiques sexuelles de celles des pratiques politiques. Elle privilégie l'utilisation de termes latins (par exemple *pudicitia*, *virtus*, *mollitia*) pour favoriser la résistance à l'anachronisme et montre que les Romains joignent des notions que notre société considère comme hétérogènes : ce n'est donc pas une redéfinition des concepts, mais un réel redécoupage qui est nécessaire, si l'on veut approcher au plus près les catégories sociales et culturelles des Anciens.

La spécificité de l'histoire ancienne

Pour des raisons évidentes, il n'est pas possible de travailler sur l'Antiquité de la même manière que des historiens et des sociologues travaillent sur l'époque moderne et contemporaine. Travailler sur la construction culturelle des identités de sexe dans une société contemporaine demande de faire une histoire « totale » et nécessite des recherches de sources dans des domaines nombreux et variés : les sources policières, les sources juridiques (comptes rendus, statistiques judiciaires, procès-verbaux), les

5. Dupont 1994 ; Calame 2002.
6. Calame 1998, 105.

textes médicaux (articles scientifiques, registres médicaux), la presse (pamphlets et débats), les archives personnelles (lettres, journaux, photos). C'est, par exemple, la démarche adoptée par Florence Tamagne, spécialiste de Sciences politiques, dans son *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris (1919-1939)*[7]. Cette diversité des sources peut être pour l'historien une difficulté (il faut connaître chaque domaine, il faut en maîtriser les outils d'analyse), mais elle est aussi pour lui un garde-fou, qui empêche toute généralisation hâtive ou tout raccourci tentant. Dans le champ de l'Antiquité, à l'inverse, les chercheurs travaillent sur des fragments, des informations parcellaires ou représentatives d'un groupe social restreint. Il s'agit très souvent d'un travail « sans filet ».

Par ailleurs, la nature des sources dont nous disposons est problématique : pas de cédéroms, pas de photos, ni de procès-verbaux bien classés dans des archives. Ce qui nous est parvenu consiste essentiellement en des textes littéraires, ou plutôt en des textes de circonstance dont, précisément, on a perdu les circonstances. Ces sources ne peuvent en aucune manière constituer des documents directs, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'identité personnelle ou de sexualité. Or là réside la principale difficulté : un texte littéraire, s'il n'est pas un témoignage direct sur les pratiques – comme tout le monde en convient –, n'offre pas non plus un miroir fidèle des représentations. Ainsi, Kenneth Dover, l'auteur de *Greek Homosexuality*, donne l'exemple du *Contre Timarque* d'Eschine : afin de discréditer son adversaire à de pures fins politiques – et non morales –, l'orateur établit que celui-ci s'est prostitué (une loi interdit ce type de comportement à un citoyen qui intervient dans la vie politique) : « Eschine […] nous donne accès *aux sentiments qu'il était sage de professer en public*, au sujet de l'homosexualité à Athènes à l'époque classique »[8]. Ce texte nous permet d'accéder à un discours de même nature que celui qu'un homme politique tiendrait au XXI^e^ siècle, lors d'une campagne électorale (« je suis marié, père de 3 enfants, et j'aime ma femme »), mais cela ne nous apprend rien sur la réalité de sa vie privée, ni sur sa conception de la fidélité conjugale : à charge pour l'historien de reconstituer la distance entre le discours, les normes sociales et la réalité. Certes, le chercheur en histoire ancienne dispose également de témoignages archéologiques ou épigraphiques, mais, dans les domaines de l'identité personnelle et de la sexualité, la majorité des documents sont littéraires et iconographiques : il s'agit d'un traitement particulier du réel, et c'est au chercheur de retrouver les circonstances de la production de ces artefacts, de leur énonciation ou de leur performance, avant même de recourir aux outils d'analyse qu'offre l'histoire du genre.

7. Tamagne 2000 ; voir plus particulièrement l'introduction méthodologique, 9-20.
8. Dover 1982 [1978], 29.

La question de l'anachronisme

Comment justifier la pertinence d'une approche faite au moyen d'outils d'analyse contemporains sur un matériau si ancien ? La question qui se pose ici est bien celle de l'anachronisme : on ne pose jamais les mêmes questions au passé, et s'il arrive que les questions soient les mêmes, les attentes de ceux qui les posent sont très différentes, et les réactions du monde universitaire et scientifique différentes également. La part croissante que prend l'historiographie dans les recherches actuelles apporte la preuve que chaque recherche, chaque façon de faire l'histoire ne peut être détachée du contexte culturel et social duquel elle émerge. C'est bien ce que souligne Nicole Loraux dans un article intitulé « Éloge de l'anachronisme en Histoire » :

> Il faut user d'anachronisme pour aller vers la Grèce ancienne à condition que l'historien assume le risque de poser précisément à son objet grec des questions qui ne soient pas déjà grecques : qu'il accepte de soumettre son matériau antique à des interrogations que les Anciens ne se sont pas posées ou du moins n'ont pas formulées ou, mieux, n'ont pas découpées comme telles.

Elle précise :

> Tout n'est pas possible absolument lorsqu'on applique au passé des questions du présent, mais on peut du moins tout expérimenter à condition d'être à tout moment conscient de l'angle d'attaque et de l'objet visé[9].

Élargissons son propos : toutes nos questions au passé sont anachroniques, et il nous faut toujours être conscient de l'angle d'attaque et de l'objet visé. Les recherches portant sur le genre et le sexe, si elles semblent être toutes nouvelles ou directement venir d'outre-Atlantique, ne sont pas plus anachroniques que ne l'étaient en leur temps celles sur la représentation de l'étranger en Grèce, le statut de l'esclave à Rome ou le personnage-poète chez Properce. Ce qui est important, c'est que l'historien définisse ses outils d'analyse avec précision et les considère, non comme décrivant ce qu'il lui faut retrouver dans les sources, mais comme des catégories heuristiques, son objectif étant de définir comment des éléments cohérents pour nous, modernes, se répartissent dans d'autres ensembles, selon d'autres logiques, d'autres paradigmes, propres aux sociétés antiques. Cette mise au point est nécessaire, car de nombreux débats qui opposent les chercheurs se perdent parfois dans des questions de terminologie (utiliser ou non le terme de « sexualité » ou d'« homosexualité »), alors

9. Loraux 1993, 28. Elle développe deux points pour étayer son propos, l'opinion publique et la démocratie.

que, souvent, ils travaillent dans la même direction[10]. Ce qui importe avant tout, c'est de préciser la nature des catégories utilisées et l'usage que l'on en fait.

Le « sexe » des sources : une fausse question

Une dernière remarque de méthode sur les sources s'impose : on dit souvent que les sources antiques posent problème parce que nous n'avons que des images ou des textes produits par des hommes. La question est plus complexe : le problème ne porte pas sur le sexe de leur auteur, mais vient du fait que ces sources véhiculent majoritairement un discours normé, c'est-à-dire influencé par l'idéologie des groupes dominants. Ce n'est pas parce qu'une femme écrit que c'est plus intéressant : ce qui est intéressant est d'avoir un discours qui sort des normes, qui brise le silence et qui permet de connaître les pratiques et les sentiments considérés comme « déviants » par rapport à la norme. Il existe, par exemple, en Afrique, de nombreuses femmes qui vont soutenir la pratique de l'excision. Et de nombreux hommes qui vont la combattre. Il existe de nombreux traités de savoir-vivre écrits par les femmes qui reproduisent un système de domination masculine. On ne peut pas faire l'histoire du genre, qui précisément refuse l'idée d'une identité de sexe « naturelle », et tout à la fois remettre du biologique là où se trouve un sujet construit.

Cette mise au point est importante, car, très souvent, les détracteurs de l'histoire des femmes et du genre reprochent aux travaux portant sur l'Antiquité ou sur l'époque médiévale de manquer de « vraies » sources, c'est-à-dire, dans ce contexte, de sources écrites par les femmes. C'est en effet regrettable, et tous les chercheurs souhaiteraient disposer de sources plus variées, mais le problème n'est pas le sexe de l'« écrivant », il est idéologique. Il faut convenir que, pour toutes les époques, la majorité des sources qui nous parviennent sont des sources qui sont autorisées par le pouvoir et l'idéologie dominante. Une étude sur l'histoire genrée[11] de la production des discours, selon les époques (cinéma, photos, arts variés, littératures, mais aussi journaux, publicité, etc.), peut apporter des informations importantes et permettre

10. L'introduction de Thierry Éloi et de Florence Dupont à leur *Érotisme masculin dans la Rome antique* est très polémique (« Bien avant l'homosexualité », *in* Dupont & Éloi 2001, 9-30), alors même que les auteurs adoptent la même démarche constructionniste que certains travaux qu'ils critiquent (ou ignorent) : cette étude des pratiques socio-sexuelles de l'homme romain, loin de s'opposer aux travaux de David Halperin – par exemple Halperin 2000 [1990] ou, précisément, Halperin *et al.* 1990 – ou à l'étude de Craig Williams sur Rome (Williams 1999), prolonge ces recherches amorcées depuis plus d'une dizaine d'années.

11. Le terme « genré » est l'adjectif tiré du substantif « genre », au sens anglais défini plus haut de *gender* (construction culturelle des caractéristiques liées au sexe). Il signifie : « qui se rapporte au genre » (une histoire genrée est une histoire qui s'intéresse aux sociétés et aux individus en posant la question du sexe et du genre), « de genre » ou « marqué par le genre » (on parle de « corps genré » en tant qu'il est modelé et construit en fonction des caractéristiques sociales liées au sexe).

une meilleure compréhension des sources. Il importe, pour le chercheur, de trouver des discours qui ne sont pas le discours officiel, et ces discours, même s'ils sont quantitativement moins importants, nous apprennent beaucoup sur les comportements et modes de pensée des Anciens.

Ainsi, dans le cas de la Grèce archaïque, nous disposons d'un texte écrit pour un chœur de jeunes filles qui nous apprend beaucoup sur l'homoérotisme féminin : il s'avère que ce texte est écrit par un homme. Il s'agit d'Alcman, poète mandaté par la ville de Sparte, qui écrit ses *Parthénées* au VII^e^ siècle avant notre ère. À l'inverse, si nous disposions d'un entretien avec une riche matrone romaine de l'époque républicaine, nous n'apprendrions pas forcément beaucoup sur la condition féminine en général. À l'inverse également, la domination dite masculine n'impose pas des contraintes qu'aux femmes : ces contraintes portent également sur les hommes, auxquels on impose un idéal de virilité conquérante (politique et sexuel). C'est en ce sens que John Winkler, intellectuel américain spécialiste de l'Antiquité, parle de « désir » et de « contraintes » pour les femmes comme pour les hommes[12]. Ses travaux proposent une étude des textes où apparaissent des discours qui ne vont pas dans le sens de l'idéologie dominante et qui permettent aux chercheurs contemporains de savoir qu'il existait des hommes qui refusaient ce système. Une domination n'est donc pas « masculine » en tant qu'elle pose toutes les femmes comme victimes et tous les hommes comme bourreaux. Une domination est *politique*, et l'histoire du genre a pour but de déterminer quel aspect du genre est en jeu dans ce système de domination.

La nature des sources : entre normes et réalité

Les textes, particulièrement bavards sur les comportements des hommes, et parfois aussi sur la débauche des femmes, ont permis aux philologues, aux anthropologues et aux historiens de connaître les normes qui régissaient la vie sexuelle et sociale des hommes grecs et romains. Mais, comme le développe longuement John Winkler, il faut être particulièrement prudent :

> Il nous faut apprendre à lire nos textes selon plusieurs points de vue, sachant qu'ils sont en même temps l'expression d'une bonne foi et une façon de se couvrir, exactement comme les informateurs essaient de manipuler l'anthropologue qui les observe, en se présentant à lui sous leur meilleur jour. Au lieu de couper des affirmations de leur contexte, comme dans le cas de la célèbre expression du *Contre Néera*[13], et de les

12. Winkler 2005 [1990].
13. Il s'agit de cette phrase : « Nous avons des courtisanes pour notre plaisir, des concubines pour le soin quotidien de nos corps et des épouses pour porter nos enfants légitimes et garder un regard vigilant sur les biens de nos maisons » (Pseudo-Démosthène, *Contre Néera*, 122, trad. personnelle).

> prendre comme parole d'évangile, nous devrions apprendre à voir les diverses connotations et les fausses pistes qui infléchissent le sens de telles déclarations dans leur contexte social total, et à percevoir les indications scéniques implicites, mais non énoncées par l'acteur du jeu social. Il n'est pas rare que nous puissions y détecter à la fois un déni et une acceptation de réalités sociales idéologiquement gênantes.

Il précise :

> Notre priorité doit être de retrouver les postulats ou les conventions tacites qui régissaient les propos publics : il apparaîtra alors que ce que les hommes disaient des femmes *et d'eux-mêmes* n'était, pour une bonne part, qu'un pur et simple bluff[14].

Ainsi, les relations entre hommes adultes ont beau être raillées et décriées, cette norme n'est pas le reflet exact des pratiques : en Grèce, la relation de Pausanias et d'Agathon, pour prendre l'exemple de personnalités connues, dura plus de trente ans[15]. La difficulté se pose dans les mêmes termes pour les femmes en général.

> La plupart des documents parvenus jusqu'à nous ne peuvent pas être pris pour argent comptant quand il y est question des femmes. Tant que la discussion garde pour objet les *gunaikes*, les épouses-citoyennes, nos données sont parasitées par le sens des convenances sociales propres au discours masculin. Ne serait-ce que mentionner le nom d'une épouse-citoyenne dans un cercle d'hommes était considéré comme une honte et une insulte, car cela signifiait une intrusion symbolique dans l'intimité d'un autre[16].

De façon générale, de nombreux textes et images qui nous sont parvenus expriment « l'idéal de la norme et non la réalité »[17]. Il n'est pas possible de considérer comme images fidèles du réel les énoncés normatifs, et il faut essayer de trouver, dans les textes, des indices qui nous permettent d'accéder à l'au-delà de la norme, aux comportements des individus et à leur position par rapport à ces normes, tout en gardant à l'esprit la force de ces représentations et l'influence réelle qu'elles peuvent avoir, une fois intériorisées, sur les comportements individuels.

Sexe et genre : définitions et constructions antiques

Sexe / genre : un couple complexe

Faire l'histoire du genre, c'est admettre préalablement que ce que nous nommons femme, homme, féminin, masculin est un concept ou un ensemble culturellement

14. Winkler 2005 [1990], 25-27.
15. Brisson 2000.
16. Winkler 2005 [1990], 27.
17. Halperin 2000 [1990], 85.

construit, façonné par une société donnée, dépendant du contexte géographique et temporel d'où il émerge. Si tout était naturel, il n'y aurait pas besoin de faire de l'Histoire. On fait l'histoire de ce qui évolue, de ce qui change, de ce qui n'est pas « naturel ». Les identités « femme » et « homme », ainsi que les caractéristiques qui leur sont attachées, n'existent pas naturellement ; elles ne sont pas inventées par une divinité quelconque ou par une Nature qui jouerait les démiurges. Il s'agit d'une invention humaine – ou plutôt d'inventions humaines –, que l'on peut étudier de la même manière que l'on travaille, par exemple, sur les classes sociales en Russie, les castes religieuses en Inde, la constitution des identités nationales entre les deux guerres ou l'invention de la démocratie à Athènes.

Le « genre » s'oppose au « sexe » biologique en ce qu'il est variable et socialement construit. Le terme *gender* est utilisé pour la première fois dans cette acception en 1968 : il désigne l'ensemble des caractéristiques sociales attribuées à chaque sexe biologique, à un moment précis de l'histoire, dans un endroit précis du monde. L'historienne américaine Joan Scott, la théoricienne de la *gender history*, met en évidence dans ses travaux tout l'intérêt de cette catégorie d'analyse dans la démarche de l'historien, et montre que l'histoire des rapports entre les sexes et l'histoire de la construction sociale et culturelle de la différence des sexes font partie intégrante de l'Histoire. Elle donne cette définition :

> Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir [18].

Françoise Thébaud, dans son ouvrage historiographique sur l'histoire des femmes, le définit de façon plus large :

> Le sexe est perçu comme un invariant, tandis que le genre est variable dans le temps et l'espace, la masculinité ou la féminité – être homme ou femme ou considéré comme tel(le) – n'ayant pas la même signification à toutes les époques et dans toutes les cultures [19].

On aurait la tentation de faire ce raccourci : le sexe est « naturel », le genre « culturel ». C'est majoritairement vrai, mais cela n'est pas toujours aussi simple. La distinction homme / femme reste également une question de culture dans certains cas particuliers, comme l'hermaphrodisme ou l'indistinction sexuelle (due à divers types de malformations). De nos jours, l'assignation d'un bébé hermaphrodite à un sexe

18. Scott 1988 [1986]. Voir également la définition donnée par le collectif d'auteurs de la revue *Clio, histoire, femmes et société* (Clio 2004), *s. v.*, ainsi que celle de Nicole-Claude Mathieu (Mathieu 2000).
19. Thébaud 1998, 114.

ou à un autre par le chirurgien reste affaire de culture ; qu'est-ce qui va primer ? La présence d'ovaire ou l'ébauche d'un sexe masculin ? Les hormones ou la présence de tel gène ? De récentes recherches sur les pratiques médicales établissent que, à la fin du XX^e siècle, aux États-Unis, les chirurgiens évaluaient la réussite de leur intervention médicale au fait que le patient avait, à l'âge adulte, des relations amoureuses et sexuelles avec une personne de sexe différent. Cette évaluation est éminemment culturelle : le sexe du partenaire ne serait pas entré en ligne de compte, à Rome, s'il s'était agi de mesurer les compétences phalliques d'un *vir Romanus*. Remarquons que cette pratique du corps médical met au jour une représentation contemporaine du genre : l'identité de sexe (homme / femme) est intimement liée à la question de la sexualité. Ici, la pratique sexuelle prouve l'identité de sexe.

Où le sexe « anatomique » est culturel : l'exemple de l'indistinction sexuelle dans l'Antiquité

Dans l'Antiquité, plusieurs textes de naturalistes, d'historiens ou de paradoxographes évoquent des métamorphoses sexuelles réelles (c'est-à-dire hors du mythe). On constate qu'il s'agit toujours de jeunes filles qui deviennent des garçons, et jamais l'inverse[20].

Les historiens rapportent des cas réels de personnes dont les proches se rendent compte, à un moment donné, que la personne s'est transformée et qu'elle n'a pas le sexe qui lui avait été socialement attribué. Tite-Live évoque un cas de transformation spontanée à Spolète, en 214[21]. Cet événement est perçu comme un des nombreux *miracula* qui se sont produits en même temps : un fœtus qui parle dans le ventre de sa mère, un bœuf qui parle, la lance de Mars qui bouge toute seule. L'effet des prodiges (*prodigia*) est conjuré par des sacrifices de victimes adultes. Phlégon, au II^e siècle de notre ère, rapporte qu'à Antioche, en 45 après J.-C., une jeune fille se transforma en homme[22]. L'auteur commence son récit en parlant d'un androgyne, mais c'est l'explication, donnée de façon annonciatrice, à ce phénomène dont il fait le récit. La transformation se produit lorsque les parents décident de marier la jeune femme (*parthenos*). Cet événement est suivi d'un rite de purification. Pline l'Ancien aussi évoque de telles transformations et insiste pour dire qu'il s'agit d'événements bien réels. Il cite le cas d'une jeune fille qui devint un homme et que l'on exila sur une île déserte (en 171 avant J.-C.). Il évoque plusieurs cas similaires à son époque[23]. Diodore de Sicile, lui aussi, fait état de deux transformations

20. Sur la question de l'indistinction de sexe et des métamorphoses sexuelles, voir, entre autres, Delcourt 1938, Brisson 1997, MacBain 1982 et Boehringer 2004.
21. Tite-Live, 24, 10, 10.
22. Phlegon, *De mirabilibus*, 6, 3 (éd. Giannini).
23. Pline, *Histoire naturelle*, 7, 36.

sexuelles qui se sont produites au II^e siècle avant notre ère, mais elles ne sont pas relatées sur le mode des *mirabilia*. Au contraire, l'auteur affirme clairement qu'il s'agit d'une erreur de la nature, et non de prodiges, signes des dieux : il s'agit d'Héraïs à qui des parties génitales masculines apparaissent peu de temps après son mariage, et de Kallô, qui était « contrainte de supporter des étreintes contre nature » avec son époux, avant sa transformation assistée médicalement[24].

L'explication que nous pouvons donner à ces changements de sexe spontanés – ou assistés par une technique chirurgicale particulière – est que la personne était atteinte préalablement d'une malformation génitale. Dans tous les cas mentionnés, la transformation se produit peu de temps après le mariage, ce qui correspond à la fin de l'adolescence : l'explication réside probablement dans une modification des parties génitales provoquée par une influence hormonale. Ici, il est question de *changement* de sexe, car un sexe a été attribué à l'individu, et l'on peut voir quelles sont les conséquences de cette transformation. Ces conséquences sont avant tout sociales : ce qui va affirmer la non-féminité d'Héraïs et de Kallô n'est pas le fait qu'elles ne peuvent pas avoir des relations « comme les femmes en ont » avec leur époux. Ce qui marque leur nature d'homme, c'est leur nom (elles en changent toutes les deux), leurs activités (elles cessent de s'adonner aux travaux féminins) et leur habit. Héraïs, devenue Diophante, va combattre dans la cavalerie du roi[25].

Comment expliquer que les transformations, même prodigieuses, soient toujours de femme en homme ? On peut avancer une hypothèse : les cas d'hermaphrodisme pur sont, selon les scientifiques actuels, extrêmement rares (une sur 100 000 naissances). En revanche, les malformations génitales de diverses natures et qui procèdent de causes diverses représentent 1,7 % des naissances[26]. Il n'est pas impossible que certaines de ces malformations aient été considérées par les Anciens comme un état d'hermaphrodisme, ce qui entraînait la mort de l'enfant[27]. Mais il est fort possible aussi que d'autres cas n'aient tout simplement pas été décelés pour la simple et bonne raison que l'absence de pénis ou de testicules a conduit les parents à diagnostiquer un sexe féminin. Il y aurait donc bien plus de garçons que l'on a pris pour des filles que l'inverse. Cela a probablement sauvé de la mort un bon nombre de petits garçons au sexe mal formé. Dans ce cas, le sexe féminin est un sexe attribué

24. Diodore de Sicile, 32, 10 (dans Photius, *Bibliothèque*, p. 127, 14-130, 5 [377b-378b]), pour la transformation d'Héraïs et 32, 11 (*ibid.*, p. 130, 6-131, 39 [378b]), pour la transformation de Kallô.
25. Diodore de Sicile, 32, 10 (dans Photius, *Bibliothèque*, p. 129, 35-38 [378b]). Finalement, le seul réel problème qui se pose pour Kallô n'est pas le fait qu'il / elle a épousé un homme, mais c'est que, en tant que prêtresse de Déméter, il / elle a vu des choses qu'un homme ne devait point voir.
26. Tous ces chiffres sont apportés par divers articles scientifiques parus dans un numéro spécial de *La Recherche* (hors-série n° 6, 2001 / 2002). Voir plus particulièrement l'article d'A. Fausto-Sterling, « La fin programmée du dimorphisme sexuel », p. 58-62.
27. Sur le sort réservé aux enfants hermaphrodites, cf. Delcourt 1938 et Brisson 1997.

par défaut. En revanche, une fois que la présence d'organes génitaux masculins est attestée, même si ces organes se trouvent en présence d'un second sexe, on nomme l'individu d'un substantif masculin, et cela même lorsqu'il s'agit de parler de lui *avant* sa transformation. Tout cela nous permet de penser que de nombreux petits garçons souffrant de malformations ont été considérés comme des filles avant que la puberté ne révèle leur sexe véritable. C'est donc l'absence ou la présence du pénis qui est le critère qui préside à l'attribution sociale du sexe, le sexe féminin étant un sexe par défaut. Les attributions de sexe auraient été très différentes si les Anciens avaient eu les moyens scientifiques modernes de prendre en compte le critère hormonal ou génétique (ce qui ne veut pas dire que les moyens scientifiques modernes soient « objectifs », puisque l'interprétation de ces tests médicaux reste liée à des critères culturels contemporains).

Quoi qu'il en soit, il apparaît là que l'évidence biologique d'une bipartition fixe de l'humanité est problématique : les individus intersexués existent « naturellement » (puisqu'ils sont nés ainsi), et l'attribution d'un sexe varie selon les lieux et les périodes[28].

La question de la différence « biologique »

Restons encore dans le domaine du « sexe » (et non encore du genre) : si l'on reste dans le domaine du biologique, on constate que les humains font partie des espèces à reproduction hétérosexuée. Il existe deux types dans cette espèce, qui permettent la reproduction de l'espèce. Ce n'est pas qu'il faille obligatoirement un mâle et une femelle (en effet, maintenant, et malgré les images bucoliques qui ont bercé notre enfance, le taureau ne va plus saillir la vache dans les campagnes françaises, ni le bélier la brebis, mais une fermière ou un fermier, avec une seringue, suffit au transfert du sperme), mais il faut, nécessairement, un ovule et un spermatozoïde, respectivement produit par l'être femelle et l'être mâle. L'utérus (féminin, du moins encore pour quelques décennies[29]) accueille la cellule fécondée. C'est certain, il y a une réelle différenciation biologique entre les individus mâles et femelles dans le rôle que jouent certaines cellules de leur corps dans la reproduction.

Remarquons cependant que dans le monde des humains, il existe de nombreuses autres différenciations biologiques : grands / petits, forts / faibles, individus malades / individus sains, couleurs des yeux, des cheveux, de la peau, etc. Ce qui intéresse l'historien et l'anthropologue n'est donc pas la différence en tant que telle, mais la façon dont elle a été investie culturellement par les sociétés : ce qui intéresse le chercheur,

---

28. Sur la question du dimorphisme sexuel, lire *Herculine Barbin, dite Alexina B.*, présenté par Michel Foucault, Paris, Gallimard, 1978, et l'excellent roman de Jeffrey Eugenides, *Middlesex*, trad. fr. M. Cholodenko, Paris, Éditions de l'Olivier, 2003 [New York, Farrar, Straus and Giroux, 2002].
29. Sur ces questions, voir Iacub 2004.

c'est ce qui est porteur de signification. Ainsi, il est intéressant de travailler sur les représentations et les imaginaires liés à la chevelure rousse à certaines époques, mais actuellement un doctorant qui travaillerait sur ce critère de différenciation dans la société française serait en manque de matière. Il y a des particularités, des différences, qui font sens à certaines époques, et qui ne font plus sens à d'autres époques, qui font sens dans certains lieux, et non dans d'autres lieux. Il n'y a pas de différence « objective » pour l'historien : ce qui intéresse l'anthropologue et l'historien, c'est le *processus de différenciation* (ce qui est opposé, comparé, considéré comme très différent, peu différent), c'est également le *processus de catégorisation* (ce qui est considéré comme suffisamment semblable pour être intégré dans une même catégorie). Par exemple, à Rome, la première ligne de fracture entre individus qui est ressentie, c'est l'opposition individus libres / esclaves, et ce bien loin devant la question de la couleur de peau ou de l'identité de sexe. Alors que nos sociétés occidentales se sont construites sur une opposition fortement ressentie entre les hommes et les femmes, les sociétés antiques s'appuient d'abord, dans leur processus de catégorisation et dans leur perception des individus, sur des critères sociaux[30].

La différence de sexe n'est donc pas en soi, naturellement, une différence qui a du sens. La seule différence objective est le fait que, pour l'instant, une mère porte neuf mois l'enfant dans son ventre (une mère, et non « les femmes », car beaucoup de femmes ne portent pas d'enfants). L'étude des évolutions des corps masculins et féminins[31] a bien mis en évidence combien les corps sont construits, selon les époques, les modes, les pressions sociales, les activités que l'on attribue aux différents groupes sociaux ou aux différents sexes. On pourrait penser au fait que, en dehors de la différence de fonctionnalité des organes génitaux dans la reproduction, il existe des caractères sexuels secondaires. Or les biologistes ont constaté que chez les primates supérieurs, les comportements secondaires liés à la reproduction s'amenuisent et disparaissent chez les êtres humains. Soyons plus claire : il n'y a pas conjonction entre fécondité et désir sexuel comme chez les biches ou les lapins, où existe une période d'œstrus. Chez les humains, il y a disjonction entre procréation et sexualité. De même, en ce qui concerne les caractéristiques dites secondaires, comme la pilosité ou la forme du bassin, elles ne prennent sens que si les sociétés leur donnent un sens. Les hommes gardent-ils leur barbe ? Si oui, pourquoi ? Et quoi qu'il en soit, il y aura toujours des hommes pour avoir une taille plus fine que certaines femmes, ou certaines femmes pour être plus musclées que certains hommes. Bref, les caractéristiques secondaires sexuelles ne sont intéressantes à étudier qu'à partir du moment où elles sont investies culturellement.

---

30. Dans le domaine de la morale, P. Veyne a montré que la catégorisation fondée sur les statuts sociaux avait plus d'importance que la catégorisation fondée sur la différence sexuelle (Veyne 1978).
31. Sur la construction des corps, voir Laqueur 1992 [1990].

Une surdétermination culturelle

À la différence des analyses de Françoise Héritier[32], l'approche constructionniste part du principe que la différence des sexes n'est pas, en soi ou « naturellement », une différence première ou primordiale. La différence apparaît, comme l'écrit Nicole-Claude Matthieu, lorsque

> les sociétés humaines surdéterminent la différenciation en assignant aux deux sexes des fonctions différentes (divisées, séparées et généralement hiérarchisées) dans le corps social en son entier[33].

Selon cette définition, la hiérarchisation entre les genres n'est pas systématique. Cette perception du *gender* est donc différente de la définition de Joan Scott et des historiennes de la revue *Clio*. La définition par Joan Scott est fondée sur un constat : il y a généralement domination masculine, il est vrai (c'est une définition empirique et théorique à la fois). Mais, en théorie, le concept de genre peut exister sans rapport de pouvoir puisqu'il s'agit, d'une certaine manière, d'une « grammaire ». Dans nos sociétés occidentales contemporaines, le « normal » définit l'individu pour lequel il y a adéquation du genre (masculin / féminin) et du sexe (être un homme ou une femme). Cette biconstruction du genre (c'est-à-dire construit sur l'opposition des deux genres) fonctionne dans des sociétés où l'opposition homme / femme joue un rôle important, dans la vie réelle ou dans les représentations. Cependant, il y a des sociétés où il y a plusieurs genres[34]. Il y a aussi des sociétés où les pôles genrés importants divisent et opposent les hommes entre eux, et non les hommes aux femmes : c'est le cas, comme nous le verrons un peu plus loin, des sociétés antiques.

Il existe divers domaines où s'exerce visiblement le genre. Les historien(ne)s de l'époque moderne et contemporaine ont essentiellement travaillé sur deux champs importants[35] :

– la division sociosexuée du travail et des moyens de production ;

– le domaine de la reproduction (où les capacités reproductives de l'un et de l'autre sexe ne sont pas exacerbées de la même manière selon les sociétés)[36] et, par extension, le champ de l'« élevage » du nourrisson.

---

32. Héritier 1996, 19 : « C'est l'observation de la différence des sexes qui est au fondement de toute pensée, aussi bien traditionnelle que scientifique ». Françoise Héritier est revenue cependant sur cette question dans ses ouvrages postérieurs et a nuancé sa position.
33. Mathieu 2000, 205.
34. Voir les exemples et la bibliographie apportés par Holt Parker (Parker 2001).
35. Mathieu 2000.
36. Françoise Thébaud explique que « mettre au monde n'est pas seulement un acte biologique ; la façon dont s'effectue la mise au monde varie selon les époques et exprime une culture, des rapports sociaux, la place des femmes et même un niveau de développement » (Thébaud 1986, 287).

Pour les chercheurs en histoire contemporaine ou en sociologie, les autres aspects du genre (vêtement, comportements, inégalités) sont liés à ces deux domaines. Un troisième champ important existe, qui commence à être étudié, en Europe, en histoire contemporaine et en anthropologie[37], c'est le champ de la sexualité. Dans certaines sociétés, en effet, la bipartition du genre et du sexe se concrétise dans l'idée d'une hétérosexualité naturelle et nécessaire, comme unique forme de sexualité possible, ou du moins comme unique forme de sexualité normale[38]. Ce n'est pas le cas de toutes les sociétés : dans les sociétés antiques, l'opposition homme / femme pour définir une orientation sexuelle n'est pas déterminante. En revanche, toujours dans le monde antique, le champ de la sexualité reste un domaine important d'expression du genre. Dans nos sociétés occidentales, une des caractéristiques des genres féminin et masculin idéaux, c'est-à-dire lorsqu'ils concordent avec le sexe biologique, est le fait que les hommes sont attirés par les femmes et les femmes par les hommes. Les représentations de la « normalité » évoluent à la fin du XX^{e} siècle, mais, généralement, lorsqu'il est fait mention d'union, de désir, de sexualité, de mariage, il semble assez évident pour le locuteur et son public qu'il s'agit d'une relation homme / femme. Il y a donc un point aveugle (l'hétérosexualité qui ne dit pas son nom) ainsi qu'une caractérisation tacite du genre. Le travail de l'historien réside là : repérer dans ces domaines ce qui semble aller de soi (ce qui est réifié) et tenter de déterminer quel processus social est en œuvre pour produire cette « naturalisation ». La comparaison entre les sociétés géographiquement ou chronologiquement éloignées est un très bon moyen de faire apparaître, par contraste, les points aveugles. La phrase de Bourdieu est là pour nous rappeler que nous sommes, nous aussi, pris dans un système tacite de construction du genre.

Genre et sexualité : des problématiques indissociables

Le premier constat que fait l'historien de l'Antiquité dans l'étude des documents qui lui sont parvenus, c'est que ce que nous nommons « sexualité » et ce que nous regroupons dans la catégorie « pratiques sexuelles » n'étaient absolument pas ressentis par les Anciens comme relevant d'un ensemble d'actes cohérents ou d'un ensemble d'attitudes pouvant être regroupées en un même ensemble. Il faut veiller dans nos lectures à distinguer, ou à tenter de distinguer, ce qui est relatif à une « identité » (notion très moderne) de ce qui est relatif à une catégorie de personnes, à une catégorie d'actes, ou à un autre type de catégorie, qu'il convient pour le chercheur de définir.

---

37. Sur l'état de la recherche sur la sexualité, voir Chaperon 2002 et Rebreyend 2005.
38. Sur l'importance de dénaturaliser l'hétérosexualité et d'en faire l'histoire, cf. Katz 2002 [1995] et Tin 2003.

Historiciser la sexualité

Dans le sens où nous l'entendons actuellement – *mutatis mutandis* –, la sexualité désigne les pratiques sexuelles réelles, mais aussi les désirs non concrétisés, les fantasmes avoués ou non et, de façon générale, la totalité du parcours sexuel d'une personne ainsi que son *attitud*e face à ce parcours. La sexualité contemporaine est constitutive de l'identité psychologique d'un individu. Le lien entre identité personnelle, identité de sexe et orientation sexuelle est très complexe. Il est aussi très récent :

> Quelque chose de nouveau s'est produit dans les divers rapports qu'entretiennent les rôles sexuels, les choix d'objets sexuels, les catégories sexuelles, les conduites sexuelles et les identités sexuelles dans l'Europe bourgeoise de la fin du XVII[e] au début du XX[e] siècle ; le sexe acquiert de nouvelles fonctions sociales et individuelles, et revêt une nouvelle importance pour définir et normaliser le soi moderne[39].

À la fin des années soixante-dix, à la suite d'un cycle de cours au Collège de France consacré à la place de la sexualité dans la culture occidentale, le philosophe Michel Foucault commence la vaste entreprise (qui restera inachevée) de faire l'archéologie des discours sur la sexualité. Ses travaux bouleversent définitivement les recherches sur la sexualité : il se propose d'étudier le récent processus de mise en discours sur le sexe et la sexualité, ainsi que « la volonté qui porte [ces discours] et l'intention stratégique qui les soutient »[40]. Il étudie les techniques de contrôle du corps et de la sexualité mises en œuvre par le pouvoir. À l'art érotique des Anciens, il oppose la « science de la sexualité »[41], que contribuent à construire ces multiples discours, et il montre que la « sexualité » est une construction moderne, une manière de parler d'un « soi » qui se constitue en fonction du désir de l'individu et des particularités de ce désir.

Les travaux de Michel Foucault eurent une influence considérable sur les travaux sur la sexualité dans l'Antiquité, aux États-Unis comme en Europe. Alors que durant des siècles, les savants étudiaient les sexualités en termes de continuité historique et culturelle, l'approche constructionniste que développe Michel Foucault, déjà amorcée par l'anthropologie anglaise et américaine des années soixante, les étudie en termes de discontinuité. La sexualité n'est plus un objet transhistorique et transgéographique, stable et invariant. Elle est une construction historique et culturelle, et par conséquent une question moderne et « anachronique » posée à l'Antiquité. Dans la continuité des travaux de Michel Foucault, mais aussi sous l'influence d'anthropologues, comme Mary McIntosh, et de constructionnistes américains,

39. Halperin 1990, 18-19.
40. Foucault 1976, 16.
41. *Ibid.*, 21-22.

comme Georges Chauncey, David Halperin étudie les catégories sexuelles antiques, en montrant que les catégories actuelles d'homosexualité et d'hétérosexualité sont des constructions extrêmement récentes, et que notre conception de la sexualité n'est pas exportable[42]. Dans une synthèse de sa démarche, publiée en introduction de son dernier ouvrage, il précise :

> Mon objectif, en *historicisant* l'homosexualité, était d'extraire l'hétérosexualité du domaine du naturel, de lui retirer définitivement la possibilité de se revendiquer comme une valeur traditionnelle pour, en définitive, briser ce système autoproclamé sur lequel repose l'opposition homophobe entre l'homosexualité et l'hétérosexualité[43].

Ce que nous considérons comme relevant de la sexualité n'est « qu'une des formes de la vie érotique relativement récentes et étroitement liées à la culture »[44].

Les catégories contemporaines de la sexualité

Les catégories actuellement à l'œuvre dans la perception contemporaine des sexualités sont non seulement récentes mais également mouvantes. Le concept moderne d'homosexualité s'est chargé de sens et allie, comme le décrit David Halperin, une notion clinique, héritée des théories médicales du XIX^e^ siècle (quelqu'un peut être qualifié d'homosexuel même s'il n'a pas de pratique sexuelle telle, à partir du moment où il y a altération du genre et que cette altération est considérée comme une pathologie – par exemple ce qui sera considéré comme un comportement efféminé ou le travestissement), une notion psychanalytique (l'homosexualité qualifie un désir éprouvé pour quelqu'un de son propre sexe : elle ne décrit rien de permanent et ne s'oppose pas, *a priori*, à une norme) et une notion sociologique (sont prises en compte – en dehors de toute notion psychologique – les pratiques sexuelles, et celles-ci sont considérées comme déviantes par rapport à une pratique majoritaire érigée en norme). Le sens actuel est donc particulièrement fluctuant selon l'importance donnée à l'une ou à l'autre notion, et tout entier lié à notre conception *moderne* du sexe et de la sexualité.

Le terme d'hétérosexualité apparaît pour la première fois en 1892 et, comme le montre J.N. Katz[45], il ne s'oppose pas immédiatement à l'homosexualité (les deux termes n'ont pas la fonction totalisatrice qu'on leur prête actuellement). L'hétérosexualité, dans son usage répandu, désigne une forme de pathologie que manifestent

---

42. Halperin 2000 [1990], 43.
43. Halperin 2002, 10.
44. Halperin 2000 [1990], 25.
45. Nous renvoyons, pour tout ce paragraphe, aux travaux de J.N. Katz (Katz 2002 [1995], particulièrement 25-38).

des personnes attirées par les deux sexes et usant de moyens anormaux pour parvenir au plaisir. Le sens évolue pour désigner, aux États-Unis, en 1923, « une passion sexuelle morbide pour le sexe opposé »[46]. Il s'agit d'opposer l'amitié conjugale honnête à une attirance excessive pour le sexe opposé, mais également les relations procréatrices (entre hommes et femmes) aux relations non procréatrices (entre hommes et femmes). L'opposition entre homosexualité et hétérosexualité ne devient effective que plus tard : Freud recourt au terme d'« hétérosexuel » par référence à « homosexuel », mais il n'utilise pas la catégorie « hétérosexualité » de façon absolue. Au début des années trente, le terme prend le sens de « relations sexuelles normales ». L'opposition neutre, c'est-à-dire descriptive sans évaluation morale, est encore plus récente.

> Si la reproduction hétérosexuée est la base biologique des sociétés humaines, la culture hétérosexuelle n'est qu'une construction parmi d'autres, et en ce sens, elle ne saurait être présentée comme le modèle unique et universel,

écrit Louis-Georges Tin[47], dans un article où il met en évidence les points aveugles des études sur les sociétés passées. Dans la définition de ces deux catégories encore opérantes actuellement (même si elles le sont de façon différente, déjà, d'il y a une dizaine d'années) intervient la notion de genre. C'est moins frappant dans le cas de l'hétérosexualité (puisqu'elle est souvent naturalisée), mais bien visible dans le cas de l'homosexualité. La conjonction entre les questions de genre et de sexualité, analyse Éric Fassin[48], apparaît avec force dans les figures de l'homme efféminé ou de la lesbienne *butch* (qu'il s'agisse de figures assumées et choisies par les individus eux-mêmes ou de représentations dépréciatives). Par ces figures qui révèlent le lien que nous faisons entre genre et orientation sexuelle se dessine, en creux, une représentation genrée de l'hétérosexualité : loin d'être un fait « naturel », l'hétérosexualité, construite sur des représentations du féminin et du masculin, est un fait qui varie et que l'on peut, par conséquent, étudier[49].

Faire l'histoire de la sexualité antique : brève historiographie

Les travaux s'appuyant sur cette démarche constructionniste se développent au cours des années quatre-vingt, dans le monde anglo-saxon. John Winkler regroupe

---

46. C'est la première définition de l'hétérosexualité donnée par le *New International Dictionary* de Merriam Webster, en 1923, corrigée en 1934 : « Manifestation de la passion sexuelle pour une personne du sexe opposé, c'est-à-dire la sexualité normale ». Pour l'évolution de la signification de ce mot, cf. Katz 2002 [1995], 85-111.
47. Tin 2003.
48. Fassin 2002, dans un numéro thématique très intéressant de la *Revue européenne d'histoire sociale* : « L'homosexualité à l'épreuve des représentations ».
49. Cf., à nouveau, Parker 2001.

ses recherches entamées depuis plusieurs années sous le titre de *The Constraints of Desire. The Anthropology of Sex and Gender in Ancient Greece* en 1990 ; l'ouvrage collectif *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient World*[50], où l'influence du structuralisme est également sensible, regroupe des travaux de chercheurs français et américains qui appliquent et déploient ces théories dans divers champs historiques, culturels et littéraires de la société grecque. D'autres travaux, publiés dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix en Europe, ne se positionnent pas particulièrement par rapport à ces nouvelles directions de recherche, mais ils sont un regard nouveau sur la sexualité antique que des siècles de philologie pudibonde avaient traitée comme un sujet mineur : Paul Veyne décrit l'« éventail des possibles » de la sexualité romaine et, dans « L'homosexualité à Rome », axe sa description des pratiques de la sexualité romaine sur la notion de « sexualité de sabrage »[51]. Sara Lilja, dans un ouvrage exclusivement consacré à Rome, met en évidence les différentes évaluations morales selon les types de relations[52]. Éva Cantarella publie, en 1988, aux Éditions de la Découverte, dans la collection « Textes à l'appui », *Selon la nature, l'usage et la loi. La bisexualité dans le monde antique*, où, par le terme de « bisexualité », elle souligne le caractère inadapté des catégories opposées d'homosexualité et d'hétérosexualité : son approche a le mérite de s'intéresser aux cultures grecque *et* romaine, et de faire connaître un grand nombre de sources, mais, comme Sara Lilja, elle perpétue une approche des pratiques où « l'homosexualité » s'oppose à « l'hétérosexualité »[53].

Dans une optique très différente, les recherches de Bernard Sergent[54] mettent en évidence l'importance de la donnée initiatique dans certaines relations sexuelles entre hommes chez les peuples indo-européens dès la Haute Antiquité, et montrent quelles traces ce type de relations a laissées dans les mythes. Souvent peu prise en considération par les chercheurs américains (qui parfois y voient – à tort – une justification de mœurs considérées *a priori* comme inacceptables, mais qui se verraient expliquées par leurs liens à des rites sociaux) et subissant le contrecoup de la réputation passée des recherches indo-européennes, cette approche est primordiale. Elle montre à quel point les Anciens n'opposaient pas la normalité des relations hétérosexuelles à l'anormalité des amours entre personnes de même sexe ; elle souligne la valeur sociale positive attachée, dès la Haute Antiquité, à une certaine forme de relation entre hommes, et établit combien les sociétés ont été marquées, dans la construction

50. Halperin *et al.* 1990 rassemble les contributions des deux colloques, dirigés par David Halperin, John Winkler et Froma Zeitlin, et qui se sont déroulés en 1986, aux États-Unis. Nous leur empruntons la formule « *Before Sexuality* »,
51. Veyne 1978 et 1983.
52. Cf. Lilja 1983, 122. Voir à ce propos le commentaire de Williams dans Williams 1999, 5.
53. Pour une critique méthodologique de cette approche, cf. Williams 1999, 4-6.
54. Sergent 1984 et 1986 (= Sergent 1996).

des rapports de sexe et dans leur patrimoine culturel et mythique, par un type de relation institutionnalisée. Les récents travaux de Claude Calame, réunis dans *L'Éros dans la Grèce antique*, poursuivent et complètent ce que *Les Chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque* avait établi pour le versant féminin : ils mettent en évidence différents aspects d'éros en Grèce ancienne selon le type de discours dans lequel il apparaît, démontrant l'anachronisme de certains de nos outils d'analyses, qu'ils soient anthropologiques ou littéraires.

Dans le prolongement des travaux constructionnistes sur la Grèce, des recherches sur Rome voient le jour : Maud Gleason [55] s'intéresse à la construction du modèle viril à Rome, et Craig Williams à l'idéologie de la masculinité à Rome à travers la représentation des relations sexuelles entre hommes [56] ; Judith Hallett et Marilyn Skinner publient un ouvrage collectif sur les sexualités romaines [57] ; et Martha Nussbaum et Julia Sihvola, encore plus récemment, ouvrent, également dans un ouvrage collectif, le champ de leurs travaux sur l'expérience érotique aux deux sociétés, grecque et romaine [58]. Enfin, en France, Thierry Éloi et Florence Dupont proposent une approche riche et fouillée des sexualités de l'homme romain (avec des hommes) et des critères qui président à l'évaluation morale de ces sexualités [59].

Le monde antique : « Before Sexuality » [60]

Les travaux les plus innovants et les plus convaincants postulent un monde d'« avant la sexualité ». Dans l'Antiquité gréco-romaine, en effet, il n'existe aucun équivalent de cette notion moderne de sexualité. L'activité du sexe n'est pas perçue indépendamment des autres pratiques du corps. Par ailleurs, l'acte sexuel n'est pas perçu comme un acte concernant conjointement deux partenaires. Les termes latins et grecs exprimant la relation sexuelle, quelle qu'elle soit, déterminent quasiment toujours le rôle assumé dans la relation par l'un et par l'autre, et ces rôles sont très souvent perçus comme étant différents. Cependant, la désignation de ces rôles par les termes d'« actif » et de « passif » échoue à rendre compte de la totalité des représentations et de leur complexité. Certes, cette dichotomie apparaît dans les discours normatifs de l'Antiquité, mais elle n'entraîne pas forcément une équivalence entre des types de pratiques sexuelles et des rôles précis que l'on associerait à une relation

55. Gleason 1995.
56. Williams 1999.
57. Hallett & Skinner 1997.
58. Nussbaum & Sihvola 2002.
59. Dupont & Éloi 2001.
60. Pour les différents aspects de cette synthèse, je renvoie avant tout aux travaux de Dover 1982 [1978] et Halperin 2000 [1990], 59-63 (pour la Grèce) et à Williams 1999 et Dupont & Éloi 2001 (pour Rome), aux études lexicales d'Adams 1982 et Henderson 1975, ainsi qu'à mes travaux sur l'homosexualité féminine (à paraître aux Belles Lettres).

dominant / dominé[61]. Les points aveugles et les anachronismes, lorsqu'on évoque de façon concrète les pratiques sexuelles, sont les plus difficiles à repérer pour le chercheur contemporain.

Cette non-existence de la sexualité comme ensemble de pratiques humaines participant à la construction personnelle et psychologique de l'individu, comme « principe constitutif du soi »[62], rend caduque toute tentative de catégorisation par l'opposition entre « homosexualité » et « hétérosexualité ». Les Anciens, en effet, n'ont jamais élaboré ni pensé une catégorie homogène qui engloberait indistinctement hommes et femmes de tous milieux sociaux ayant pour unique caractéristique commune d'être attirés par les personnes du même sexe qu'eux – pas plus qu'ils ne lui ont opposé une catégorie qui engloberait hommes et femmes attirés par les personnes de l'autre sexe : ce sont d'autres critères, essentiellement sociaux, qui prévalaient dans l'évaluation morale des pratiques. De plus, l'analyse des sources grecques et romaines a non seulement montré qu'il n'existait pas de catégorie commune aux homosexuels et aux homosexuelles, mais aussi qu'il n'existait pas de catégorie « homosexualité masculine ». Même si Paul Veyne passe sous silence la question des relations entre femmes, son choix de l'expression « aimer un *puer* ou une *puella* »[63] comme expression clé de l'amour antique est intéressant : pour les Anciens, aimer un garçon ou une fille procède de la même essence ; il n'y a pas de différence ontologique de l'amour qui serait fondée sur l'identité de sexe de la personne désirée.

Le lien entre genre et pratique sexuelle

Le lien entre genre et pratique sexuelle intervient dans la représentation de l'individu en tant qu'être politique et social. C'est, par exemple, ce que montre J. J. Winkler dans son étude sur la surveillance des comportements sexuels à Athènes[64] : les deux figures de l'hoplite et du *kinaidos*, en tant qu'extrêmes opposés, balisent le champ de la masculinité, établissant deux genres (*gender*) à l'intérieur même de la masculinité. Une autre direction de recherche est également fructueuse : l'étude de domaines où nous, modernes, considérons comme importante la différence des sexes, mais où, pour les Anciens, ce sont d'autres éléments qui font sens. Il s'agit bien, en effet, d'élargir l'histoire des femmes à l'histoire du genre, afin de déterminer *dans quelles circonstances* le fait d'être une femme ou d'être un homme est (ou n'est pas) une donnée signifiante. Dans une étude sur l'allaitement et l'éducation du nourrisson,

61. Sur la difficulté de connaître les pratiques réelles à partir de textes littéraires, et sur la complexité des représentations antiques concernant les pratiques sexuelles elles-mêmes, cf. Winkler 2005 [1990], pour la Grèce, et Dupont & Éloi 2001, pour Rome.
62. Halperin 2000 [1990], 42.
63. Veyne 1978.
64. Winkler 2005 [1990], 95-142.

par exemple, Florence Dupont[65] montre qu'à Rome le sein n'est pas maternel et que la division symbolique masculin / féminin dans l'« élevage des bébés humains » est bien différente des représentations des sociétés occidentales contemporaines : le ventre de la mère, au moment de la conception, est un lieu masculin (où le sperme devient la puissance agissante), et l'acte de nourrir le bébé n'est pas culturellement maternel. Comme le souligne également Yan Thomas[66], il y a, à Rome, une « paternité nourricière ». Dans une même logique de déconstruction des *a priori* genrés, les études de l'ouvrage collectif *Corps romains*[67], dirigé par Philippe Moreau, montrent comment l'identité de sexe a pour conséquence, par ses manifestations culturelles et sociales, de modifier et les attitudes et le corps même des hommes et des femmes.

Prenons un autre exemple. La prostitution en Grèce ou à Rome a longtemps été étudiée dans les ouvrages consacrés aux femmes (dans la présentation habituelle des différents statuts sociaux des femmes : épouses et mères, esclaves ou prostituées) ou dans les parties d'ouvrages généraux consacrés à la « vie privée » et aux « plaisirs » des hommes. La prostitution (le fait de se prostituer) fait partie de l'histoire des hommes autant que de celle des femmes. L'étude de Florence Dupont[68] sur les prostitué(e)s libres montre que, dans les représentations des Romains, le sexe de la personne qui se prostitue n'est pas la donnée essentielle. D'autres critères, plus importants, entrent en jeu.

C'est, on le voit, tout un système, avec ses ensembles, ses lignes de démarcation, d'opposition et d'analogie qu'il convient, pour l'antiquisant, de reconstituer, un système qui fait fonctionner le genre et le sexe selon des modalités très différentes de celles que nous connaissons. Et si, comme par une illusion d'optique, il est possible de croire, un instant, qu'une catégorie contemporaine peut être dégagée dans tel ou tel document, il convient de se méfier de ce sentiment de familiarité.

Décrire un système antique de genre : perspectives de recherches

Il importe désormais d'intégrer ces approches de documents nombreux et variés, produits sur une longue échelle de temps, dans une étude plus vaste des systèmes de catégorisation du monde antique. Les classes sociales, les différences de sexe, l'opposition entre étrangers et autochtones, entre citadins et ruraux, entre hommes sains et malades, entre déviants et citoyens irréprochables, sont autant de lignes de force qui structurent les mécanismes sociaux, politiques et économiques des sociétés antiques : les récents travaux de David Halperin, de John Winkler et de Florence Dupont soulignent à quel point les relations érotiques entre hommes ne peuvent être isolées

65. Dupont 2002.
66. Thomas 1986.
67. Moreau 2002.
68. Dupont 2003.

de la vie « publique » des Grecs et des Romains et sont part intégrante des relations de pouvoir dans la vie politique. Pour ce qui est des femmes, il n'est pas possible, bien évidemment, de nous arrêter à des explications biologisantes justifiant l'exclusion de celles-ci de la vie publique par des raisons d'impératifs de procréation. De surcroît, le discours des Anciens sur les relations sexuelles et amoureuses entre femmes[69] révèle une asymétrie du système de genre (si l'on établit une comparaison avec son fonctionnement dans le monde contemporain) et une conception très différente, selon les époques, de ce que nous appellerions l'amour, le désir ou la « sexualité », domaine qu'il est impossible d'isoler, en ce qui concerne le monde antique, des questions politiques et sociales.

Conclusion

Travailler en histoire du genre demande au chercheur antiquisant une démarche supplémentaire : celle de se détacher des définitions et des outils à l'œuvre dans sa recherche (ou du moins de ne pas les considérer comme figés). Les définitions de Joan Scott ou des auteurs du *Dictionnaire critique du féminisme* ou des *Mots de l'histoire des femmes* sont des définitions ou des méthodes efficaces et opératoires ; elles ont été élaborées par les premiers chercheurs dans ces domaines, souvent dans des moments où politique et recherche se rejoignaient, selon des problématiques du monde contemporain.

Dans de nombreux cas de figure, l'antiquisant est amené à modifier ces outils, précisément parce que, dans le monde sur lequel il travaille, les frontières entre les sexes n'ont pas la même valeur ni la même pertinence. Il convient de retrouver ce qu'un jeune chercheur latiniste, Rostom Mesli[70], nomme « un système romain de genre », formule que nous élargissons, pour notre sujet, à « des systèmes antiques de genre ». Les individus grecs et romains se catégorisent les uns les autres selon des pôles où le critère de sexe, nous venons de le dire, n'est pas le critère central, mais où, également et par voie de conséquence, ce que nous nommons « masculinité » ou « féminité » (des oppositions toujours calquées sur une organisation duelle du monde, selon des rapports sociaux de sexe) n'est pas pertinent. La traduction « transculturelle » que nous souhaitons promouvoir est une étude des sociétés dans laquelle les outils d'analyse sont à redéfinir ou affiner perpétuellement : notre connaissance des systèmes de pensée de la culture cible doit, en effet, être soumise le moins possible aux limites des outils utilisés.

Le « genre » des Anciens est un système où se croisent et se nouent des tensions et des lignes de force qui ne sont pas celles du genre du monde occidental contemporain. Lorsque John Winkler montre à quel point la « masculinité » grecque se formule en

69. Cf. ma thèse à paraître, ainsi que Boehringer 2004, 2005a et 2005b.
70. Mesli 2006.

catégories inframasculines, ou lorsque Rostom Mesli présente, à travers l'étude des figures du gladiateur et du *praeco*, l'importance de critères sociaux, économiques et culturels dans la construction du genre romain, il apparaît clairement qu'il n'y a pas « une » histoire du genre et que les « modes d'emploi » des travaux sur le sexe, le genre et la sexualité dans l'Antiquité gréco-romaine sont à adapter, en permanence, selon le point d'observation du chercheur et selon le terrain exploré. Ces angles d'attaque des cultures antiques nous forcent à « dénaturaliser » des notions importantes dans la construction du sujet contemporain (l'identité de sexe, l'« orientation » sexuelle) et que nos sociétés ont très souvent réifiées ; ils nous poussent à étudier le « normal », non en tant qu'ordre symbolique anhistorique, mais en tant que « normé »[71] ; ils nous permettent ainsi d'approcher de façon plus fine les fonctionnements sociaux et les représentations des mondes antiques, et de mieux connaître la façon dont les individus se définissaient les uns et les autres, ainsi qu'eux-mêmes. L'importance de nombreux critères sociaux, la nécessité de prouver au jour le jour, dans ses pratiques quotidiennes, son statut et son « genre » (Judith Butler parle de « performance »[72]) étayent les analyses de Michel Foucault sur la construction du sujet : dans l'*Histoire de la sexualité* et dans l'*Herméneutique du sujet*, le philosophe étudie la façon dont les Anciens, à partir du II^e^ siècle de notre ère, inventent l'intériorité psychique. Il oppose à cette subjectivité, largement promue les siècles suivants par la culture chrétienne, la construction du sujet antique selon une extériorité éthique[73]. Étudier les systèmes antiques de genre nous permet à la fois de mieux savoir comment se pensaient les individus des sociétés grecque et romaine, et autour de quelles valeurs ces sociétés se sont constituées. L'histoire du genre n'est pas une histoire « à part », ni une étude d'éléments autonomes et détachés de l'Histoire : c'est une démarche d'historien, au sens noble du terme.

Sandra Boehringer

Université Marc Bloch, Strasbourg II

71. Fassin 2005.
72. Judith Butler développe sa théorie de la performance du genre dans son ouvrage traduit sous le titre : *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion* : « Dire que le corps genré est performatif veut dire qu'il n'a pas de statut ontologique indépendamment des différents actes qui constituent sa réalité » (Butler 2005 [1990], 259).
73. Gros 2001.

Références bibliographiques[74]

Adams N.J. (1982), *The Latin Sexual Vocabulary*, Londres, Duckworth.

Boehringer S. (2004), « *Ces monstres de femmes*. Topique des *thaumata* dans les discours sur l'homosexualité féminine aux premiers siècles de notre ère », in *Mirabilia. Conceptions et représentations de l'extraordinaire dans le monde antique* (Actes du colloque international de Lausanne, 20-22 mars 2003), P. Mudry, O. Bianchi, O. Thévenaz (éd.), Berne, Peter Lang, p. 75-98.

Boehringer S. (2005a), « Iphis était une femme (Ovide, *Mét.*, IX, 666-797) », in *Liber amicorum. Mélanges sur la littérature antique et moderne à la mémoire de Jean-Pierre Néraudau*, F. Lestringant, B. Néraudau, D. Porte, J.-C. Ternaux (dir.), Paris, Champion (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne ; 48), p. 83-94.

Boehringer S. (2005b), « Histoire des femmes, histoire du genre et histoire de la sexualité », *Historiens et Géographes*, 392, p. 119-127.

Boehringer S. (2006a (à paraître)), « *All'Hagêsichora me teirei* (Alcman fr. 3). Ce que les travaux sur la sexualité apportent aux recherches sur le genre », in *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, V. Sebillotte-Cuchet (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne.

Boehringer S. (2006b (à paraître)), « Comparer l'incomparable. La *sunkrisis* érotique et les catégories sexuelles dans le monde gréco-romain », in *Le Choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur la question gay et lesbienne*, B. Perreau (dir.), Paris, Épel.

Bonnard J.-B. (2005), « Histoire des femmes dans l'Antiquité : présentation », *Historiens et Géographes*, 392, p. 83-87.

Bourdieu P. (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz [version augmentée et traduite en anglais par R. Nice, *Outline of a Theory of Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977].

Brisson L. (1997), *Le Sexe incertain. Androgynie et hermaphrodisme dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, Les Belles Lettres (Vérité des mythes).

Brisson L. (2000), « Le *Banquet* de Platon comme document sur les comportements sexuels et leur représentation sociale », in *Homosexualités. Expression / répression*, L.-G. Tin, G. Pastre (éd.), Paris, Stock, p. 49-62.

Butler J. (2005), *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, C. Kraus (trad.), Paris, La Découverte [édition originale : *Gender Trouble, Feminism and the Politics of Subversion*, New York – Londres, Routledge, 1990].

Calame C. (1977), *Les Chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque, I Morphologie, fonction religieuse et sociale*, *II Alcman*, Rome, Edizioni dell'Ateneo & Bizarri [traduction anglaise par D. Collins et J. Orion, avec nouvelle introduction et quelques modifications : *Choruses of Young Women in Ancient Greece : Their Morphology, Religious Role, and Social Functions*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1997].

74. Dans le cas d'œuvres traduites, il est fait référence, dans les notes, à l'ouvrage par le nom de l'auteur suivi de l'année de la traduction puis de la première édition originale entre crochets. La pagination se réfère à la traduction française.

Calame C. (1996), *L'Éros dans la Grèce antique*, Paris, Belin (L'Antiquité au présent).

Calame C. (1998), « Éros revisité : la subjectivité discursive dans quelques poèmes grecs », *Uranie*, 8, p. 95-107.

Calame C. (2002), « Interprétation et traduction des cultures », *L'Homme*, 163, p. 51-78.

Chaperon S. (2002), « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième siècle*, 75, p. 47-59.

Clio (2004), Collectif *Clio, histoire, femmes et société*, *Les Mots de l'Histoire des femmes*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

Delcourt M. (1938), *Stérilités mystérieuses et naissances maléfiques dans l'Antiquité classique*, Paris, Les Belles Lettres (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie & Lettres de l'université de Liège ; LXXXIII).

Dover K.J. (1982), *Homosexualité grecque*, S. Saïd (trad.), Grenoble, La Pensée sauvage [édition originale : *Greek Homosexuality*, Londres, Duckworth, 1978].

Dupont F. (1994), *L'Invention de la littérature. De l'ivresse grecque au texte latin*, Paris, La Découverte.

Dupont F. (2002), « Le lait du père romain », *in* Moreau 2002, p. 115-138.

Dupont F. (2003), « La matrone, la louve et le soldat : pourquoi des prostitué(e)s "ingénu(e)s" à Rome ? », *Clio*, 17, p. 21-44.

Dupont F., Éloi T. (2001), *L'Érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, Belin (L'Antiquité au présent).

Fassin É. (2002), « Genre et sexualité, des langages de pouvoir », *Revue européenne d'histoire sociale*, 3, p. 60-64.

Fassin É. (2005), *L'Inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam.

Foucault M. (1976), *La Volonté de savoir*, *Histoire de la sexualité*, t. I, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires).

Foucault M. (1984a), *L'Usage des plaisirs*, *Histoire de la sexualité*, t. II, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires).

Foucault M. (1984b), *Le Souci de soi*, *Histoire de la sexualité*, t. III, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires).

Foucault M. (2001 [1981-1982]), *L'Herméneutique du sujet. Cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris, Gallimard – Seuil (Hautes Études).

Gleason M.W. (1995), *Making Men : Sophists and Self-Presentation in Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press.

Gros F. (2001), « Situation du cours », *in* Foucault 2001 [1981-1982], p. 487-526.

Hallett J.P., Skinner M.B. (éd.) (1997), *Roman Sexualities*, Princeton, Princeton University Press.

Halperin D.M. (2000), *Cent ans d'homosexualité et autres essais sur l'amour grec*, I. Châtelet (trad.), Paris, Épel [édition originale : *One Hundred Years of Homosexuality*, New York – Londres, Routledge, 1990].

Halperin D.M. (2002), *How to do the History of Homosexuality*, Chicago, University of Chicago Press.

Halperin D.M. *et al.* (éd.) (1990), *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient World*, Princeton, Princeton University Press.

Henderson J. (1975), *The Maculate Muse. Obscene Language in Attic Comedy*, New Haven – Londres, Yale University Press.

Héritier F. (1996), *Masculin / féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

Hirata H., Laborie F., Le Doaré H. et Sénotier D. (dir.) (2000), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.

Iacub M. (2004), *L'Empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*, Paris, Fayard.

Katz J.N. (2002), *L'Invention de l'hétérosexualité*, M. Oliva, É. Sokol et C. Thévenet (trad.), Paris, Épel [édition originale : *The Invention of Heterosexuality*, New York, Dutton Books, 1995].

Laqueur T. (1992), *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, M. Gauthier (trad.), Paris, Gallimard (NRF essais) [édition originale : *Making Sex : Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990].

Lilja S. (1983), *Homosexuality in Republican and Augustan Rome*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica (Commentationes Humanarum Litterarum ; 74).

Loraux N. (1993), « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, 27, p. 23-39.

MacBain B. (1982), *Prodigy and expiation. A study in religion and politics in Republican Rome*, Bruxelles, Latomus (Latomus ; 177).

Mathieu N.-C. (2000), « Sexe et genre », *in* Hirata, Laborie, Le Doaré et Sénotier 2000, p. 205-213.

Mesli R. (2006), *La Virilité romaine en mutation. Étude sur les spectacles dans les* Vies des douze Césars *de Suétone*, mémoire de Master II sous la direction de P. Moreau, soutenu à l'université de Caen Basse-Normandie le 22 avril 2006 (dactyl.).

Moreau P. (éd.) (2002), *Corps romains*, Grenoble, J. Millon (Horos).

Nussbaum M.C., Sihvola J. (éd.) (2002), *The Sleep of Reason. Erotic experience and sexual ethics in ancient Greece and Rome*, Chicago – Londres, University of Chicago Press.

Parker H. (2001), « The Myth of the Heterosexual : Anthropology and Sexuality for Classicists », *Arethusa*, 34.3, p. 313-362.

Rebreyend A.-C. (2005), « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle ? Bilan historiographique comparé français / anglo-américain », *Clio*, 22, p. 185-209.

Rousselle A., Sissa G. et Thomas Y. (2005), *La Famille dans la Grèce antique et à Rome*, Bruxelles, Éditions Complexe (Historiques).

Scott J.W. (1988), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », E. Varikas (trad.), *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, *Le Genre de l'histoire*, p. 125-153 [édition originale : « Gender : a useful category of historical analysis », *American Historical Review*, 91, 1986, p. 1053-1075].

Sergent B. (1984), *L'Homosexualité dans la mythologie grecque*, Paris, Payot ; réédité dans Sergent 1996.

Sergent B. (1986), *L'Homosexualité initiatique dans l'Europe ancienne*, Paris, Payot ; réédité dans Sergent 1996.

Sergent B. (1996), *Homosexualité et initiation chez les peuples indo-européens*, Paris, Payot (Histoire).

Tamagne F. (2000), *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris (1919-1939)*, Paris, Seuil (L'Univers historique).

Thébaud F. (1986), *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Médecine et société).

Thébaud F. (1998), *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, ENS (Sociétés, espaces, temps).

Thomas Y. (1986), « À Rome, pères citoyens et cité des pères », in *Histoire de la famille*, I, *Mondes lointains, mondes anciens*, A. Burguière, C. Klapisch-Zuber, M. Segalen et F. Zonabend (dir.), Paris, A. Colin, p. 195-229 ; réédité *in* Rousselle, Sissa et Thomas 2005, p. 65-125.

Thomas Y. (1991), « La division des sexes en droit romain », in *Histoire des Femmes en Occident*, G. Duby, M. Perrot (dir.), t. I, P. Schmitt-Pantel (dir.), Paris, Plon, p. 103-156.

Tin L.-G. (2003), « L'invention de la culture hétérosexuelle », *Les Temps modernes*, 624, p. 119-126.

Veyne P. (1978), « La famille et l'amour sous le Haut-Empire romain », *Annales ESC*, 33, p. 35-63 ; réédité dans *La Société romaine*, Paris, Seuil (Des travaux), 1991, p. 88-130.

Veyne P. (1983), *L'Élégie érotique romaine. L'amour, la poésie et l'Occident*, Paris, Seuil.

Williams C.A. (1999), *Roman Homosexuality, Ideologies of Masculinity in Classical Antiquity*, New York – Oxford, Oxford University Press.

Winkler J.J. (2005), *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, S. Boehringer et N. Picard (trad.), Paris, Épel [édition originale : *The Constraints of Desire : The Anthropology of Sex and Gender in Ancient Greece*, New York – Londres, Routledge, 1990].